

FICHE TECHNIQUE DE PRESENTATION

**DEJEPS
(Diplôme d'Etat)**

mention

ACTIVITES DE PLONGEE SUBAQUATIQUE

SESSION 2020-2021

*Sous réserve d'acceptation du dossier d'habilitation
et/ou de modification du diplôme*

Le contenu de cette fiche n'est pas contractuel.

Les dispositions présentées dans ce document sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Coordonnateur :
David BONNET, CTS sports sous-marins :

Tel : 06 45 54 91 14
ctr.cias@gmail.com

DECEMBRE 2019

CREPS DE BORDEAUX-NOUVELLE AQUITAINE

Coordonnateur de la formation : David BONNET, CTS sport sous-marin, Tel : 06 45 54 91 14, ctr.cias@gmail.com

Lieu de la formation :

Base de formation d'Hendaye, Zone technique du port de pêche, bd de la baie de Txingudi, 64700 HENDAYE

Calendrier et volume horaire de la formation:

FORMATION COMPLÈTE AUX 4 UC (à partir de l'aptitude PA40)

Clôture de la réception des dossiers d'inscription	Le 04/10/2020
Vérification des exigences préalables, épreuves de sélection et positionnement	Entre le 04/11 et le 6/11/2020
Date de début de la formation	Le 16/11/2020
Date de fin de la formation	Le 29/10/2021 (certification finale début octobre)
Nombre d'heures de formation en centre + en entreprise (habilitée par le CREPS de bordeaux)	700 h en organisme de formation + 500 h en entreprise = 1200 h (avant positionnement)
Coût de la formation par stagiaire avant positionnement	8120 € + 150 € de positionnement + 50 € de frais d'inscription non remboursable = 8 320 €

FORMATION AUX UC1 ET 2 (titulaires du MF1 de plus de 12 mois)

Clôture de la réception des dossiers d'inscription	Le 04/10/2020
Vérification des exigences préalables, épreuves de sélection et positionnement	Entre le 04/11 et le 6/11/2020
Date de début de la formation	Le 16/11/2020
Date de fin de la formation	Le 29/10/2021 (certification finale début octobre)
Nombre d'heures de formation en centre + en entreprise (habilitée par le CREPS de bordeaux)	182 h en organisme de formation + 140 h en entreprise = 322 h (avant positionnement)
Coût de la formation par stagiaire avant positionnement	2 111,20 € + 150 € de positionnement + 50 € de frais d'inscription non remboursable = 2 311,20 €

La formation est éligible aux financements de la formation professionnelle (pôle emploi, OPCA, etc)

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour retirer les dossiers d'inscription et pour tout renseignement administratif et financier, contactez :

Le secrétariat de la base de formation d'Hendaye

centre@plongee-hendaye.net

Tel : +33 (0)5 59 48 07 18

Port : +33 (0)6 88 90 85 04

TESTS DE SELECTION A L'ENTREE EN FORMATION

Uniquement pour les candidats titulaires d'un PA40 (jusqu'au Niveau 3), il est procédé à la vérification de cette maîtrise technique au moyen des tests suivants :

- a. Test de gestion d'une situation d'urgence avec un mannequin normalisé en plongée libre, chronométré.

Elle consiste, pour le candidat équipé de palmes, masque et tuba :

- à réaliser, sur un parcours balisé, une nage de deux cents mètres ;
- à descendre à une profondeur comprise entre quatre et six mètres ;
- à remonter un mannequin normalisé, puis à le remorquer en sécurité, les voies respiratoires hors de l'eau, sur une distance de cent mètres.

La durée maximale de cette épreuve est de dix minutes.

- b. Test de gestion d'une situation d'urgence d'un plongeur en scaphandre.

Cette épreuve permet de vérifier la capacité du candidat, équipé d'un scaphandre autonome, à gérer une situation d'accident survenue à un plongeur équipé d'un scaphandre autonome.

Le départ s'effectue à une profondeur de vingt-cinq mètres. Les équipements ou moyens techniques permettant de remonter en sécurité le plongeur en difficulté sont laissés au choix du candidat. Arrivé en surface, le candidat alerte la surveillance. Il ramène en sécurité le plongeur en difficulté jusqu'au bateau ou au point fixe.

- c. Test de conduite d'une plongée d'exploration.

Cette épreuve permet de vérifier la capacité du candidat à conduire une plongée d'exploration. Elle consiste :

- à conduire la palanquée entre trente-cinq et quarante mètres de profondeur pour une plongée qui comporte un profil de décompression avec palier ;
- à faire le bilan de la plongée aux membres de la palanquée.

Le candidat bénéficie d'un temps maximal de préparation d'une demi-heure. La durée maximale de la plongée est d'une heure. Elle est suivie d'un entretien visant à expliciter les choix mis en œuvre.

- d. Un test de vérification des connaissances théoriques et pratiques en plongée subaquatique en langue française.

Ces tests, sont présentés dans l'ordre chronologique. Le candidat qui échoue aux tests a et b ne n'est pas autorisé à présenter les tests c et d.

Le test de l'organisme de formation (OF)

Ce test permettra de sélectionner les candidats en cas d'un trop grand nombre de candidatures.

La sélection est constituée d'une épreuve orale portant sur :

- la motivation du candidat
- son implication dans le projet professionnel (projection dans l'avenir, connaissance du métier, financements, etc.)

Les jurys de l'organisme de formation procéderont à un classement des candidats.

LE POSITIONNEMENT

L'objectif du positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours individualisé dans le cadre de la formation au DEJEPS en fonction des compétences acquises par le stagiaire avant l'entrée en formation.

Toute demande d'allègement ou de dispense d'UC devra être argumentée lors de l'entretien de positionnement et appuyée par la production de documents justificatifs. Le jury de positionnement étudie les documents fournis par les stagiaires, permettant éventuellement de bénéficier des équivalences et dispenses de formation.

En fin de positionnement, les stagiaires et formateurs élaborent en commun un Plan Individuel de Formation (PIF). Ce document, une fois cosigné par les formateurs et le stagiaire, permet à celui-ci de prendre conscience de son positionnement et d'identifier le parcours qu'il lui reste à parcourir.

UC1 : Etre capable de concevoir un projet d'action

UC2 : Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC3 : Navigation, matériel, conduite de palanqué, ...

UC4 : Enseignement 0/40m, direction de plongée 0/60m

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le coordonnateur de la formation :

David BONNET, Conseiller Technique Sportif :

ctr.cias@gmail.com

tel : 06 45 54 91 14

Le CREPS de Bordeaux met à votre disposition un service d'AIDE AU FINANCEMENT

- Il existe diverses possibilités de prise en charge pour vous aider à financer votre formation, en totalité ou en partie. L'accès aux dispositifs existants dépend de votre situation personnelle, sociale, familiale et, surtout, de votre situation au regard de l'emploi.
- **Les droits ne sont jamais systématiques et nous vous recommandons d'effectuer vos démarches dès votre inscription aux épreuves d'entrée.**

LES AIDES POSSIBLES VARIENT SELON VOTRE STATUT :

Si vous êtes âgé(e) de **moins de 26 ans**,
contactez la Mission Locale de votre secteur.

- **Salarié** (CDI – CDD – Contrat aidé) : vous devez informer votre employeur de votre projet et solliciter l'organisme auquel il cotise au titre de la formation professionnelle (UNIFORMATION, AGEFOS-PME, AFDAS ou tout autre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)).
- **Travailleur indépendant** : vous pouvez solliciter l'organisme auquel vous cotisez au titre de la formation professionnelle. Si vous ne cotisez pas, vous devrez payer vous-même votre formation.
- **Sans emploi** :
 - si vous n'êtes pas encore inscrit à Pôle Emploi, il vous est vivement recommandé de le faire et de demander à rencontrer un Conseiller (attention : il est impératif de toujours honorer les rendez-vous qui vous seront donnés).
 - si vous êtes allocataire du RSA ou bénéficiaire d'autres minima sociaux, prenez contact avec votre référent RSA ou votre assistante sociale.
- **Personne en situation de handicap** : prenez contact avec l'AGEFIPH (attention : co-financement obligatoire) et avec votre assistante sociale le cas échéant.
- **Sportif de haut niveau** : prenez contact avec le CREPS, votre Fédération, votre Comité, ou encore votre club.
- **Étudiant** : voir directement avec le CREPS.

Attention : **1** - Aucune demande d'aide ne pourra être acceptée si elle est effectuée au moment d'entrer en formation. Il faut vous en occuper avant l'entrée.
2 - Les dispositifs sont différents d'une région à l'autre.
3 - Les démarches doivent être faites dans votre région d'origine.

Objet : *Formation au DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif », mention « plongée subaquatique »*

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de candidature aux épreuves d'entrée au **DEJEPS spécialité perfectionnement sportif / mention activités de plongée subaquatique**.

Après réception de votre dossier complet avant le **4 octobre 2020**, date limite d'inscription, une convocation vous sera adressée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

SOUS RESERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER D'HABILITATION

P.J. : Dossier d'inscription.

Comité Interrégional Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes
2 avenue de l'université – 33400 TALENCE
Tél. : 05 56 17 01 03 | Mél : secretariat@plongee-cias.org
Site internet : <http://www.plongee-cias.org/>

CENTRE FEDERAL DE PLONGEE
Zone technique du port de pêche, bd de la baie de Txingudi
64700 HENDAYE
Tél : 05 59 48 07 18 - Mél : centre@plongee-hendaye.net
Site internet : <http://www.plongee-hendaye.net/>

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Bordeaux-Aquitaine
653, cours de la Libération – 33405 Talence cedex | Tél. 05 56 84 48 00 – Fax 05 56 84 48 01
Mél : direction@creps-bordeaux.gouv.fr – Site internet : <http://www.creps-bordeaux.gouv.fr>

DOSSIER de CANDIDATURE pour l'entrée en formation Session 2020/2021

Identification du candidat :

NOM : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :

Adresse :

CP : Ville :

Photo
d'identité
à coller

Tél. : [] [] [] [] [] Mobile : [] [] [] [] []

Mél :@.....

Nationalité :

Situation de famille : célibataire marié(e) divorcé(e) veuf(ve) / nombre d'enfants :
vie maritale

Situation au regard de l'emploi :

Etes-vous :

Salarié(e) Type de contrat : (CDI, CDD, CAE, CUI, etc.)... Handicapé(e)

Adresse employeur :

Demandeur d'emploi inscrit : Depuis le :

N° identifiant :

Sans emploi non inscrit oui non

Bénéficiaire du RSA oui non

Durée totale en nombre de mois de votre expérience, professionnelle ou non
(y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :

Prise(s) en charge envisagée(s) pour votre formation :

Régime de sécurité sociale auquel vous êtes affilié(e) :

A la caisse de (ville, département) :

A quel titre (personnel, ayant-droit, étudiant...) :

N° de sécurité sociale : [] [] [] [] [] [] [] []

ATTENTION : Si vous êtes inscrit(e) à la Sécurité Sociale Etudiante, il vous faudra à partir du 31/12/2011
vous inscrire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre domicile habituel.

Niveau d'études ou de formation

Niveau V : Brevet des collèges

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau V : BEP

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau IV : Baccalauréat

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau III : DEUG -DUT

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau II : Licence

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau I : Master, DESS, Doctorat, ... etc

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Diplôme sportif :

BAPAAT Date :

TC 1 Date :

BEES 1 Précisez :

BP JEPS Précisez :

DE JEPS Précisez :

TC 2 Date :

Autres Précisez :

Activités socio-culturelles : (BAFA, BAFD, etc.) :

**DOSSIER A RETOURNER
AU PLUS TARD le 4 octobre 2020 à
Base de plongée d'Hendaye**

Zone technique du port, boulevard de la baie de Txingudi
64700 HENDAYE

Investissement dans le milieu sportif

Etes-vous titulaire d'un Brevet fédéral de plongée subaquatique :

1^{er} degré (titulaire ou associé) Oui Non (Joindre obligatoirement la photocopie)

2^{ème} degré titulaire ou associé Oui Non (Joindre obligatoirement la photocopie)

Avez-vous une perspective d'emploi à l'issue de la formation : Oui Non

(Précisez le nom de l'employeur ou du club) : _____

Si vous faites partie d'un club fédéral (facultatif) :

Club d'appartenance : _____

N° de licence : _____

Système (FFESSM , FSGT, autre..) : _____

Conditions d'inscription

- Etre âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, pour les Français de moins de vingt-cinq ans
- Un certificat médical de non-contre-indication à **la pratique et à l'enseignement** de la plongée subaquatique, datant de moins de trois mois
- Une copie de l'attestation de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou son équivalent à jour (accompagné de son attestation de formation continue)
- Une copie du permis de conduire des bateaux de plaisance maritimes, option côtière
- Une copie des documents (carnet de plongée) permettant de justifier de l'expérience de cent plongées en milieu naturel dont trente à une profondeur d'au moins 30 mètres obtenu dans une période de cinq années précédant la formation. (le dossier sera instruit et transmis par nos services au DTN pour établissement ou non de l'attestation)
- Une copie des documents permettant de justifier d'un niveau technique d'aptitude PA-40 au sens du code du sport (diplômes, qualifications)
- la photocopie des diplômes délivrés par le Ministère chargé des Sports ou des autres brevets valant dispense de la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation.

Je soussigné(e),, déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables,
- solliciter mon inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation au **DEJEPS spécialité perfectionnement sportif / mention activités de plongée subaquatique**, organisée **du 04/11/2020 au 29/10/2021**

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Fait le :

Signature de (de la) candidat(e) :

Epreuves de sélection

DATES : 04 novembre au 06 novembre 2020

LIEU : Base fédérale de plongée d'Hendaye

Les tests de droit commun

- Test de gestion d'une situation d'urgence avec un mannequin normalisé en plongée libre
- Test de gestion d'une situation d'urgence avec un plongeur en scaphandre
- Test de conduite d'une plongée d'exploration
- Test de vérification des connaissances théoriques et pratiques en plongée en langue française

Le test de l'organisme de formation

(ce test permettra de sélectionner les candidats dans le cas d'un nombre de candidatures supérieur au nombre de places accordées par l'habilitation pour cette formation)

La sélection est constituée d'une épreuve orale portant sur :

- la motivation du candidat
- son implication dans le projet professionnel (projection dans l'avenir, connaissance du métier, financements, etc.)

Le jury de l'organisme de formation procédera au classement des candidats

Phase de positionnement

DATES : 04 novembre au 06 novembre 2020

LIEU : Base fédérale

Le positionnement est un droit. Il ne donne pas, automatiquement lieu à des allègements. De manière à gérer au mieux cette étape de votre formation, veuillez nous signaler si vous comptez demander des allègements supplémentaires à ceux proposés par voie réglementaire.

Toute demande d'allègement ou de dispense d'UC devra être argumentée lors de l'entretien de positionnement et appuyée par la production de documents justificatifs.

- J'envisage de demander des allègements dans le cadre du positionnement :

Oui

Non

je ne sais pas

(Entourer la mention choisie)

Coût de la formation

Coût de la formation complète (4UC) : 8 320,00 €

8120,00 €* + 150 €* (positionnement) + 50,00 €* (frais d'inscription, non remboursables)

Coût de la formation des UC1 et 2 (titulaires du MF1 de plus de douze mois) : 2 311,20 €

2 111,20 €* + 150 €* (positionnement) + 50,00 €* (frais d'inscription, non remboursables)

***ATTENTION : tarifs non contractuels, pouvant faire l'objet de modifications**

Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides.

Pour plus de renseignements. Il est conseillé de contacter le CIALPC :

Tél. : 05.59.48.07.18 - mél : centre@plongee-hendaye.net

Les stagiaires souhaitant bénéficier d'éventuelles aides financières doivent impérativement commencer leurs recherches dès le retrait de ce dossier d'inscription.

Restauration et hébergement : à la charge des stagiaires, diverses possibilités à proximité.

Contactez la base fédérale d'Hendaye

Tel : 05.59.48.07.18 - centre@plongee-hendaye.net

RECAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

ATTENTION :
**Aucun dossier incomplet ou posté après la date
de clôture des inscriptions ne sera pris en compte.**

- Photocopie de l'attestation de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou son équivalent **à jour (recyclé)**
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la plongée sous-marine, **datant de moins de 3 mois avant l'entrée en formation** (selon modèle joint).
- Un exemplaire de votre **curriculum vitae** détaillé précisant notamment votre expérience professionnelle et/ou bénévole (pratique, animation, éventuellement pédagogie).
- Photocopies de vos **diplômes** (scolaires, universitaires, sportifs, fédéraux, etc.).
- Une copie du **permis de conduire des navires de plaisance** en eaux maritime, option côtière
- 1 **photo d'identité** (collée ou agrafée sur la 1^{ère} page).
- Un chèque daté et signé, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du CREPS de Bordeaux, d'un montant de 50 € pour les frais de candidature (non remboursables).
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social(e) **en cours de validité** (*document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site Internet www.ameli.fr*). **La carte vitale n'est pas recevable.**
- Si vous êtes européen(e) deux copies recto-verso (signées) de votre **carte nationale d'identité** ou passeport **en cours de validité**.
- Une attestation d'assurance** individuelle-accident et responsabilité civile (*à se procurer auprès de sa compagnie d'assurance habitation ou véhicule*), couvrant vos dommages personnels et vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant toute la formation (*activités sportives, déplacements, etc.*).
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une **attestation de prise en charge des frais pédagogiques** avec signature et cachet du responsable de cet organisme.
- Pour les français de moins de 25 ans :
Copie de l'**attestation de recensement** et du **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD)**.
- Pour les candidats salariés :
Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.
- Pour les candidats titulaires d'un PA40 (niveaux 3 ou plus) et les candidats titulaires d'un MF1 de moins de douze mois :
L'original du carnet de plongée ou une attestation d'un moniteur E4 minimum (voir modèle joint), au sens du code du sport permettant de justifier d'une expérience de 100 plongées dont plus de trente à une profondeur d'au moins trente mètres. Ces documents serviront au DTN pour établir une attestation d'expérience de plongeur (voir ci-dessous).

PRISE EN COMPTE DES PLONGEES

Le DTN prend en compte les plongées réalisées en milieu naturel (excluant les fosses) sous réserve qu'elles soient dûment documentées (carnet, passeport...), qu'il y ait 100 plongées, dont trente à une profondeur d'au moins 30 mètres, et que soient inscrits la date, le lieu, la profondeur, le nom, la signature et la qualité du signataire.

Ne peuvent être prises en compte que les plongées correspondant au cahier des charges suivant :

- Plongées inscrites sur des carnets de plongée, signées par un moniteur au moins E3 au sens du code du sport.
- Plongées inscrites sur un carnet de plongée ou document similaire et signées par un instructeur CMAS ou un instructeur RSTC à l'exclusion de tout autre signataire.
- Plongées inscrites sur le livret individuel d'un scaphandrier professionnel et signé par l'employeur.
- Plongées inscrites sur un autre type de livret individuel matérialisé et signé par le responsable de mission ou l'autorité de tutelle (militaires, pompiers, fonctionnaires...).

Période de validité:

prise en compte des 5 années pleines de date à date avant la date de l'attestation.

Cas particulier :

candidat ne possédant pas de document correspondant aux exigences ci-dessus : produire une attestation d'expérience faisant mention du nombre de plongées, portant le nom et la signature d'un moniteur E4 au sens du code du sport; le DTN étudie alors la situation au cas par cas.

ATTESTATION D'EXPERIENCE DE PLONGEUR

Je, soussigné(e),

NOM : _____ PRENOM _____

Né(e) le : _____ à _____

DEMEURANT :

adresse _____

Code postal : _____ Ville _____

MONITEUR E4 (au sens du code du sport):

Diplôme : _____

Numéro de diplôme : _____

ATTESTE QUE

M/Mme _____ né(e) le [____][____][____]

demeurant : _____

a effectué plus de 100 plongées dont trente à une profondeur d'au moins 30 mètres en milieu naturel (excluant les fosses), durant les cinq dernières années précédant l'établissement de la présente attestation.

Observations éventuelles : _____

Fait à : _____, le _____

Signature et cachet du moniteur E4

CERTIFICAT MEDICAL

DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Je, soussigné(e), Docteur _____,
demeurant _____

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M/Mme _____ né(e) le [____][____][____]
demeurant : _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement de la plongée subaquatique

Observations éventuelles : _____

Fait à : _____, le _____

Signature et cachet du médecin